



# Felicità

## L'assurance de ne pas rester sur le bord de la route



Auto

Partir en week-end, vous rendre sur votre lieu de travail, conduire les enfants à l'école ou prévoir tout simplement une sortie au cinéma...

Parce que la voiture est indispensable dans tous les moments de votre vie, vous avez des exigences et le droit d'attendre le meilleur service de la part de votre assureur.

C'est pourquoi Generali s'engage à tout mettre en œuvre pour vous faire découvrir l'assurance autrement avec felicità.

### ■ Felicità, le service au quotidien...

#### Votre véhicule tombe en panne de batterie devant chez vous

Sur simple appel, un dépanneur se déplace et permet l'acheminement immédiat de votre véhicule jusqu'au garage en vue de sa réparation.

Si votre véhicule est immobilisé, son remorquage est organisé et pris en charge. Un taxi est mis à votre disposition afin d'assurer votre déplacement.

#### Vous êtes sans voiture suite à une panne, un accident ou un vol

Nous vous prêtons un véhicule équivalent au vôtre aussi bien en France qu'à l'étranger.

#### Perdu en pleine nuit, vous cherchez une station service, un hôpital ou votre hôtel

Appelez SOS itinéraire. Un conseiller vous indiquera le lieu recherché, et vous guidera pour vous y rendre le plus rapidement possible, en France comme à l'étranger.

### ■ Des réponses concrètes en cas de coups durs...

#### La protection du conducteur et de ses passagers

En cas d'accident, responsable ou non, nous prenons en charge les conséquences financières des dommages subis par le conducteur et ses passagers.

Cette indemnisation comprend le remboursement des frais médicaux ainsi que la perte de salaire en cas d'arrêt de travail, dans la limite d'un montant maximum de 150 000 €.

#### Votre véhicule est volé ou se retrouve hors d'usage suite à un accident

Que vous l'ayez acheté neuf ou d'occasion, nous vous le remboursons à son prix d'achat.

Vous bénéficiez de cette garantie durant une période de 12 mois.

Au-delà de cette période, vous serez indemnisé à hauteur de sa valeur Argus + 20 %.

### ■ Des garanties qui évoluent et qui font toute la différence en cas de...

- Vol par ruse ou agression (car-jacking).
- Actes de vandalisme isolés ou perpétrés dans le cadre de manifestations populaires.
- Événements naturels : indemnisation immédiate sans attendre la parution de l'arrêté interministériel.

### ■ Des avantages réels

Dès la 3<sup>e</sup> année sans déclaration de sinistre, vos franchises sont réduites de moitié et supprimées à partir de la 5<sup>e</sup> année.

Créé en 1831, le groupe Generali est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> assureur vie européen et le 2<sup>ème</sup> assureur généraliste français. En France, le groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires global de 15,5 milliards d'euros et assure plus de 6 millions d'assurés.

